

Légende :

 : interactions

ADHÉRENTS

- Employeurs
- Salariés
- IRP

- Signalement
- Conseil - information
- Accompagnement

PARTENAIRES

Cap Emploi

Participation aux réunions de cellule PDP (toutes les 2 semaines)

CPAM

CARSAT

MDPH

Autres acteurs du MEE :
APAJH, ESRP-ESPO, Avenir Actif, Comète, ...

- Signalement
- Mobilisation en fonction des besoins
- Coordination



Composition de la Cellule PDP

- 1 Coordinatrice de la cellule PDP
- 1 Assistante sociale - Conseillère du travail

- 2 Médecins du travail
- 1 Ergonome
- 2 IDEST
- 1 Psy. Clinicienne du travail
- 1 Assistante administrative

➡ **Référentes des suivis individuels des dossiers orientés vers la cellule PDP**

Coordonnées :

 **02.54.52.86.57**
 **cellulepdp@pst41.fr**

- Signalements vers la cellule PDP : conseils, demande d'accompagnement
- Mobilisation des équipes pluridisciplinaires en fonction des besoins (ergonomie, psychologie du travail, métrologie, etc.).
- Suivi des situations (aménagement des postes, financement, etc.)

Les équipes pluridisciplinaires du Pôle Santé Travail 41 :

- Médecins du travail
- IDEST
- Assistante médicale prévention santé au travail
- Préventeurs : Ergonome (ex. aménagement des espaces de travail...), technicien de prévention (ex. métrologie...)

Consultants spécialisés :

- Psychologue du travail
- Conseillère en nutrition et en activité physique en entreprise

CME : Commission
Maintien en Emploi
1 fois par mois *

* Participation du Pôle
Santé Travail 41